



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°18-2018-10-011

PUBLIÉ LE 19 OCTOBRE 2018

Sommaire

PREFECTURE DU CHER

18-2018-10-15-004 - ARRETE N°2018-1-1188 PORTANT MODIFICATION DE LA
COMPOSITION DE LA COMMISSION DU TITRE DE SEJOUR (1 page)

Page 3

PREFECTURE DU CHER

18-2018-10-15-004

**ARRETE N°2018-1-1188 PORTANT MODIFICATION
DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DU
TITRE DE SEJOUR**

PRÉFET DU CHER

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
Bureau des migrations et de l'intégration

Bourges, le 15 octobre 2018

ARRÊTÉ N° 2018-1-1188 PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DU TITRE DE SÉJOUR

La Préfète du Cher
Chevalier de la légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, et notamment ses articles L. 312-1 à L.312-2 et R.312-1 à R.312-10 ;

VU la loi n°2007-1631 du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile modifiant la composition de la commission du titre de séjour ;

VU l'arrêté n°2012-1-299 portant composition de la commission du titre de séjour en date du 12 mars 2012 ;

VU les arrêtés n°2014-1-0883 et n°2013-1-1130 portant modification de la composition de la commission du titre de séjour ;

VU la correspondance de Mme Catherine Sadrin, premier conseiller au tribunal administratif d'Orléans du 1^{er} octobre 2018 désignant un nouveau membre ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Cher,

ARRETE :

Article 1er : l'article 1^{er} de l'arrêté n°2012-1-299 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

- Président :

Membre suppléant : M. Jean-Luc JAOSIDY, premier conseiller au tribunal administratif d'Orléans.

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n°2012-1-299 susmentionné restent inchangées.

Article 3 : M. le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher.

La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général,

Signé : Thibault DELOYE